Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260603-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026
Date de convocation : 19 juin 2026 ***Question : DF n° 26-06-03*** ***Rapporteur : Philippe EUZEN*** ***Nombre de conseillers en exercice : 33*** ***Nombre de conseillers présents : 28*** ***Nombre de conseillers votants : 32*** ***Nombre de suffrages exprimés : 32*** ***Nombre de voix :*** ***Pour : 27*** ***Contre : 5*** ***Abstentions : 0***	Président : Jean-Paul VERMOT. Étaient présents : Jean-Paul VERMOT ; Philippe EUZEN ; Catherine TRÉANTON ; Nathalie BARNET ; Valérie SCATTOLIN ; André LAURENT ; Laetitia ABILY ; Enzo DE GREGORIO ; Yvon LAURANS ; Ismaël DUPONT ; Françoise QUÉINNEC ; Colette LOISEAU ; Marie-Françoise MADEC ; Patricia STÉPHAN ; Marie GALLOUÉDEC ; Marlène CALVIAC ; Camille THOMAS ; David GUYOMAR ; Kristell BRETON ; Catherine MILIN ; Michael RESTIER ; Konshitah ENGUTSAMY ; Glenn LE SAOUT ; Georges AURÉGAN ; Olivier BELLEC ; Daniel BÂCHE ; Bérengère MORISSET BERNARD ; Hélène HETAULT- GUÉZENNEC. Ont donné procuration : Frédéric L'AMINOT à Enzo DE GREGORIO ; Jérôme PLOUZEN à Philippe EUZEN ; Michel BEAUPRÉ à Marie-Françoise MADEC ; Ahamada ZOUBEIRI à Glenn LE SAOUT ; Katell SALAZAR à Catherine TRÉANTON. Secrétaire de séance : Philippe EUZEN.

> VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.1612-14 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes ;

Vu la délibération DF n°25-02-02 du conseil municipal du 6 mars 2025 adoptant le budget primitif de la commune et des budgets annexes pour l'exercice 2025 ;

Vu la délibération DF n°25-04-04 du conseil municipal du 26 juin 2025 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal et des budgets annexes de la Ville de Morlaix ;

Vu la délibération DF n°25-06-01 du conseil municipal du 9 octobre 2025 adoptant la décision modificative n°2 du budget principal du budget principal et des budgets annexes de la Ville de Morlaix ;

Vu la délibération DF n°24-06-03 du conseil municipal du 14 novembre 2024 relative à la clôture du budget lotissement l'Orée du Bois ;

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260603-DE

Vu la délibération DF n°25-07-15 du conseil municipal du 18 décembre 2025 adoptant la décision modificative n°3 du budget annexe du Centre de Santé Municipal ;

Vu le compte de gestion 2025 dressé par le comptable public ;

Vu l'avis favorable de la commission des Affaires Générales et Financières en date du 16 juin 2026 ;

Vu les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Considérant que l'ordonnateur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui sont prescrites ;

Considérant que le compte administratif arrêté par l'ordonnateur de la Ville au 31 décembre 2025 :

1) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2) Statue sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives.

Considérant l'écart de + 1.30 € entre le résultat de fonctionnement du compte de gestion du comptable public et du compte administratif de l'ordonnateur sur le budget principal ;

Considérant que le Maire, ordonnateur, ne prend pas part au vote ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Les membres de l'assemblée délibérante, à la majorité (5 contre : Georges AURÉGAN ; Olivier BELLEC ; Daniel BÂCHE ; Bérengère MORISSET BERNARD ; Hélène HETAULT-GUÉZENNEC) :

- Article 1 : déclarent que le compte administratif dressé pour l'exercice 2025 par l'ordonnateur, visé et certifié conforme par le receveur présente un écart entre le résultat du compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public pour le budget principal :

Budget principal :

- Les dépenses de fonctionnement 2025 = 24 114 648.60 €
- Les recettes de fonctionnement 2025 = 24 817 976.34 €
- Le résultat de fonctionnement 2025 = + 703 327.74 €
- L'excédent de fonctionnement reporté 2024 s'élève à + 2 730 720.16 €
- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 présente un excédent de **+ 3 434 047.90 €**
- Les dépenses d'investissement 2025 = 10 462 869.79 €
- Les recettes d'investissement 2025 = 10 356 982.82 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260603-DE

- Le résultat d'investissement 2025 = – 105 886.97 €
- Le déficit d'investissement reporté 2024 s'élève à – 1 579 964.78 €
- La section d'investissement présente un déficit de clôture de **– 1 685 851.75 €**
- Le résultat global de clôture s'élève à **+ 1 748 196.15 €**

- Article 2 : déclarent que le compte administratif dressé pour l'exercice 2025 par l'ordonnateur, visé et certifié conformes par le receveur, ne présente aucun écart entre le résultat du compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public pour les budgets annexes :

Budget annexe Cuisine centrale :

- Les dépenses de fonctionnement 2025 = 3 127 984.82 €
- Les recettes de fonctionnement 2025 = 3 122 213.48 €
- Le résultat de fonctionnement 2025 = – 5 771.34 €
- L'excédent de fonctionnement reporté 2024 s'élève à + 16 251.96 €
- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 présente un excédent de **+ 10 480.62 €**
- Les dépenses d'investissement 2025 = 173 345.14 €
- Les recettes d'investissement 2025 = 62 754.14 €
- Le résultat d'investissement 2025 = – 110 591.00 €
- L'excédent d'investissement reporté 2024 s'élève à + 214 918.09 €
- La section d'investissement présente un excédent de clôture de **+ 104 327.09 €**
- Le résultat global de clôture s'élève à **+ 114 807.71 €**

Budget annexe Pôle Petite Enfance :

- Les dépenses de fonctionnement 2025 = 2 236 601.38 €
- Les recettes de fonctionnement 2025 = 2 206 510.12 €
- Le résultat de fonctionnement 2025 = – 30 091.26 €
- L'excédent de fonctionnement reporté 2024 s'élève à + 43 868.32 €
- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 présente un excédent de **+ 13 777.06 €**
- Les dépenses d'investissement 2025 = 62 137.47 €
- Les recettes d'investissement 2025 = 42 697.63 €
- Le résultat d'investissement 2025 = – 19 439.84 €
- L'excédent d'investissement reporté 2024 s'élève à + 22 978.03 €
- La section d'investissement présente un excédent de clôture de **+ 3 538.19 €**
- Le résultat global de clôture s'élève à **+ 17 315.25 €**

Budget annexe Langolvas :

- Les dépenses de fonctionnement 2025 = 45 783.18 €
- Les recettes de fonctionnement 2025 = 49 497.09 €
- Le résultat de fonctionnement 2025 = + 3 713.91 €
- L'excédent de fonctionnement reporté 2024 s'élève à + 39 759.65 €
- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 présente un excédent de **+ 43 473.56 €**
- Les dépenses d'investissement 2025 = 12 000.00 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260603-DE

- Les recettes d'investissement 2025 = 12 081.22 €
- Le résultat d'investissement 2025 = + 81.22 €
- Le déficit d'investissement reporté 2024 s'élève à – 10 024.38 €
- La section d'investissement présente un déficit de clôture de **– 9 943.16 €**
- Le résultat global de clôture s'élève à **+ 33 530.40 €**

Budget annexe Centre de Santé Municipal :

- Les dépenses de fonctionnement 2025 = 12 330.80 €
- Les recettes de fonctionnement 2025 = 423.31 €
- Le résultat de fonctionnement 2025 = – 11 907.49 €
- L'excédent de fonctionnement reporté 2024 s'élève à + 46 093.15 €
- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 présente un excédent de **+ 34 185.66 €**
- Les dépenses d'investissement 2025 = 746 186.44 €
- Les recettes d'investissement 2025 = 463 772.69 €
- Le résultat d'investissement 2025 = – 282 413.75 €
- L'excédent d'investissement reporté 2024 s'élève à + 212 024.65 €
- La section d'investissement présente un déficit de clôture de **– 70 389.10 €**
- Le résultat global de clôture s'élève à **– 36 203.44 €**

- Article 3 : cet acte sera transmis au préfet du Finistère au titre du contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Rennes ou sur le site télérecours citoyen (www.telerecours.fr) à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adaptées ou de sa notification.

Le secrétaire de séance,

Philippe EUZEN

Le Maire,

Jean-Paul VERMOT

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260603-DE

FICHE DE VOTE DES DIFFERENTS COMPTES ADMINISTRATIF 2025

BUDGET PRINCIPAL					
Résultats	Montant (solde)	Nbre de votants	Votes pour	Votes contre	Abstentions
Section de Fonctionnement	3 434 047,90	32	27	5	0
Section d'Investissement	-1 685 851,75				
Solde Global de Clôture	1 748 196,15				

BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE					
Résultats	Montant	Nbre de votants	Votes pour	Votes contre	Abstentions
Section de Fonctionnement	10 480,62	32	27	5	0
Section d'Investissement	104 327,09				
Solde Global de Clôture	114 807,71				

BUDGETANNEXE POLE PETITE ENFANCE					
Résultats	Montant	Nbre de votants	Votes pour	Votes contre	Abstentions
Section de Fonctionnement	13 777,06	32	27	5	0
Section d'Investissement	3 538,19				
Solde Global de Clôture	17 315,25				

BUDGET ANNEXE LANGOLVAS					
Résultats	Montant	Nbre de votants	Votes pour	Votes contre	Abstentions
Section de Fonctionnement	43 473,56	32	27	5	0
Section d'Investissement	-9 943,16				
Solde Global de Clôture	33 530,40				

BUDGET CENTRE DE SANTE MUNICIPAL					
Résultats	Montant	Nbre de votants	Votes pour	Votes contre	Abstentions
Section de Fonctionnement	34 185,66	32	27	5	0
Section d'Investissement	-70 389,10				
Solde Global de Clôture	-36 203,44				

COMMUNE DE MORLAIX

	CONSOLIDATION COMPTE ADMINISTRATIF 2025	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET CUISINE CENTRALE	BUDGET POLE PETITE ENFANCE	BUDGET PARC DE LANGOLVAS	BUDGET CENTRE DE SANTE MUNICIPAL	TOTAL
FONCTION-NEMENT	**Excédent ou déficit de fonctionnement reporté N-1**	**2 730 720,16**	**16 251,96**	**43 868,32**	**39 759,65**	**46 093,15**	**2 876 693,24**
	Dépenses de fonctionnement	24 114 648,60	3 127 984,82	2 236 601,38	45 783,18	12 330,80	29 537 348,78
	Recettes de fonctionnement	24 817 976,34	3 122 213,48	2 206 510,12	49 497,09	423,31	30 196 620,34
	Excédent ou déficit de fonctionnement 2025	**703 327,74**	**-5 771,34**	**-30 091,26**	**3 713,91**	**-11 907,49**	**659 271,56**
	Résultat cumulé fonctionnement	**3 434 047,90**	**10 480,62**	**13 777,06**	**43 473,56**	**34 185,66**	**3 535 964,80**
INVESTISSEMENT	**Excédent ou déficit d'investissement reporté N-1**	**-1 579 964,78**	**214 918,09**	**22 978,03**	**-10 024,38**	**212 024,65**	**-1 140 068,39**
	Dépenses d'investissement	10 462 869,79	173 345,14	62 137,47	12 000,00	746 186,44	11 456 538,84
	Recettes d'investissement	10 356 982,82	62 754,14	42 697,63	12 081,22	463 772,69	10 938 288,50
	Excédent ou déficit d'investissement 2025	**-105 886,97**	**-110 591,00**	**-19 439,84**	**81,22**	**-282 413,75**	**-518 250,34**
	Résultat cumulé investissement	**-1 685 851,75**	**104 327,09**	**3 538,19**	**-9 943,16**	**-70 389,10**	**-1 658 318,73**
	RESULTAT A AFFECTER EN RESERVES AU 1068 *	**1 095 235,80**			**9 943,16**		
	* Obligation légale : L'excédent de fonctionnement doit être prioritairement affecté à la couverture du déficit d'investissement reporté (D001)						
	Solde global de clôture 2025	**1 748 196,15**	**114 807,71**	**17 315,25**	**33 530,40**	**-36 203,44**	**1 877 646,07**
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	949 190,21	33 107,60			17 058,35	**999 356,16**
	Restes à réaliser en recettes d'investissement	1 539 806,16		25 763,00		297 253,64	**1 862 822,80**
	Solde global de clôture 2025 (y compris RAR)	**2 338 812,10**	**81 700,11**	**43 078,25**	**33 530,40**	**243 991,85**	**2 741 112,71**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212901516-20260625-DF260603-DE